

SOMMAIRE du DYNAPRESS printemps 2019 :

- Délai entre le prélèvement et la prise en charge au labo
- Suppression du test IVY

Retrouvez les précédents numéros sur www.dynalab.fr

Délai entre le prélèvement et la prise en charge au laboratoire, notamment pour le potassium...

Dans le cadre de l'accréditation ISO15189 imposée aux laboratoires de biologie médicale, un certain nombre de règles organisationnelles deviennent obligatoires.

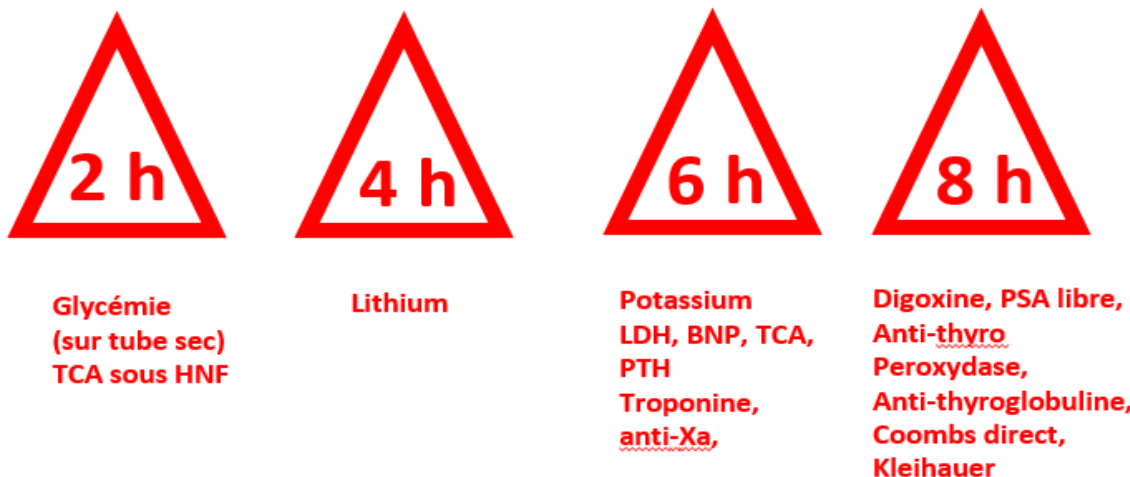
Ainsi, le délai entre le prélèvement et la prise en charge dans le laboratoire ne peut excéder une durée déterminée pour certaines analyses.

Ces délais de stabilité sont :

- **Inférieur à 2 heures pour** : glycémie sur tube sec (ne concerne pas la glycémie sur tube gris) et le TCA pour les patients traités par héparine non fractionnée,
- **Inférieur à 4 heures pour** : lithium ;
- **Inférieur à 6 heures pour** : potassium, LDH, BNP, TCA, troponine, parathormone, activité anti Xa
- **Inférieur à 8 heures pour** : anticorps anti thyroperoxydase, anticorps anti thyroglobuline, digoxine, test de Coombs direct, PSA libre, test de Kleihauer

Délai maximal entre

le prélèvement et la prise en charge au laboratoire



Jusqu'à

présent, en cas de dépassement du délai de stabilité d'une analyse, celle-ci était réalisée, et une information apparaissait au début du compte-rendu.

Désormais, en cas de dépassement du délai de stabilité d'une analyse, celle-ci ne sera pas réalisée, et le message l'indiquera au début du compte-rendu :

« Prélèvement arrivé au-delà des délais pré-analytiques recommandés (6 heures pour le potassium). L'analyse n'a pu être réalisée. Un prélèvement de contrôle est nécessaire en respectant ce délai pré-analytique. »

La motivation initiale des autorités de santé pour rendre obligatoire le respect de ces délais de stabilité est la fiabilité des résultats, préalable nécessaire à une prise en charge thérapeutique adaptée. Si le respect de ces délais de stabilité est simple en établissement de soins ou en agglomération, il l'est beaucoup moins en zone rurale où la distance entre le domicile du patient et le laboratoire peut aller jusqu'à 60 km et la collecte par les coursiers du laboratoire est réalisée une fois par jour.

Nous sommes conscients de la difficulté d'application : cette organisation s'impose à tous les laboratoires de biologie médicale du pays.

Les collectes quotidiennes des laboratoires Dynalab couvrent une zone qui s'étend de Donnemarie-Dontilly (77) à l'ouest à Maranville (52) à l'est, et de Mailly le camp (10) au nord, à Mussy sur Seine (10) au sud, soit 2000 km parcourus chaque jour par 10 coursiers, afin de permettre une prise en charge des échantillons dans tout le département de l'Aube et même et au-delà. Notre réseau de collecte étendu permet un passage quotidien à un horaire permettant de mutualiser les collectes pour s'adapter aux contraintes budgétaires des baisses de financement l'Assurance-Maladie.

Pour les zones que nous identifions comme étant les plus délicates pour la prise en charge des analyses à délai de stabilité court, nous vous contacterons par téléphone dans les prochains jours pour discuter de manière plus personnalisée des horaires de prise en charge dans le laboratoire, pour en déduire les horaires limites de prélèvement. Nous restons à votre disposition pour échanger à ce sujet,

Suppression du Temps de saignement (test de IVY) de notre catalogue des examens

Le temps de saignement (TS) est un test d'exploration de l'hémostase primaire qui consiste à mesurer le temps d'arrêt de saignement après incision superficielle de la peau du patient. Historiquement, le TS était utilisé pour le bilan d'hémostase préopératoire ainsi que pour l'exploration d'un syndrome hémorragique.

Depuis 2011, une évaluation par la Haute Autorité de Santé (HAS) reposant sur une analyse critique de la littérature a montré que le TS est peu ou pas reproductible, de sensibilité et spécificité mauvaise. De plus le TS est un geste invasif pouvant laisser une cicatrice au patient. Ce test apparaît comme obsolète et n'est donc pas préconisé pour l'évaluation préopératoire d'un risque hémorragique dont l'interrogatoire, la numération plaquettaire, TP et TCA suffisent si le patient ne présente pas de risque de saignement particulier.

	Méthodes d'investigation recommandées
Evaluation du risque hémorragique	Interrogatoire structuré et examen clinique Numération plaquettaire, TCA, TQ
Test de la fonction plaquettaire	Interrogatoire structuré et examen clinique NFS, TQ, TCA, dosage du fibrinogène Test photométrique d'agrégation plaquettaire (PFA100) (non disponible dans l'Aube) Si résultats de l'interrogatoire forts, ou si pas d'anomalies dans les premiers tests, ou si le TCA est isolément allongé et corrigé par un test de mélange : les tests spécifiques doivent être réalisés (Facteur Willebrand activité : Activité Cofacteur de la <u>Ristocétine</u> , Facteur Willebrand antigène, Facteur VIII)
Diagnostic de maladie de Willebrand	Interrogatoire structuré et examen clinique NFS, bilan rénal et hépatique NFS, TCA (souvent allongé mais peut être normal), TQ, dosage de fibrinogène et TT (normaux) PFA100 Facteur Willebrand activité : Activité Cofacteur de la <u>Ristocétine</u> , Facteur Willebrand antigène, Facteur VIII (sur 2 prélèvements successifs) RIPA et analyse multimérique (analyses dans centres spécialisés)

Tableau. Différentes stratégies d'exploration de l'hémostase (selon HAS 2011 modifié)

Les dosages des facteurs VIII, Willebrand antigène et activité, activité cofacteur à la ristocetine sont faciles à obtenir et remboursés à la différence du PFA 100, non remboursé et réalisé que dans certains centres spécialisés en hémostase.

Références : Recommandation HAS juillet 2011 ; J Boender et al ISTH 2016

Laboratoire du 1^{er} RAM 15 Bd du 1 ^{er} RAM 10000 TROYES	Laboratoire POUILLOT MAIRE 41 Ave 1 ^{er} Mai 10000 TROYES	Laboratoire PASTEUR 88 Ave Pasteur 10000 TROYES	Laboratoire PALISSY 9 rue B Palissy 10600 LA CHAPELLE ST LUC	
Laboratoire De BAR SUR AUBE 25 avenue Gal Leclerc 10200 BAR SUR AUBE	Laboratoire De BAR SUR SEINE 16 Ave Gal Leclerc 10110 BAR SUR SEINE	Laboratoire De ROMILLY 51 rue Carnot 10100 ROMILLY	Laboratoire NOGENT SUR SEINE 23 Rue de l'Hotel Dieu 10400 NOGENT SUR SEINE	Laboratoire Du VAL 4 rue du Val 77160 PROVINS